ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 4 mai 2021 — N° 186

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

La séance est ouverte à 13 h 43.

_____

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lefebvre (Arthabaska) fait une déclaration afin de souligner le 40e anniversaire du Centre d'action bénévole de l'Érable.

_____

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin d'offrir des condoléances aux familles et aux proches de MM. Shraga Gestetner et Dovi Steinmetz, victimes de la bousculade meurtrière du mont Meron.

_____

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Fulgence Ménard, fondateur de l'entreprise F. Ménard.

_____

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration afin de remercier le personnel du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval pour son professionnalisme et son dévouement.

_____

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le 25e anniversaire du Carrefour jeunesse-emploi Charlesbourg-Chauveau.

_____

M. Ouellet (René-Lévesque) fait une déclaration afin de souligner le départ à la retraite de Mme France Lévesque, directrice générale de la Fondation de la santé et des services sociaux de Manicouagan.

_____

Mme Tardif (Laviolette–Saint-Maurice) fait une déclaration afin de souligner le départ à la retraite de M. Serge Buisson, directeur du Service de sécurité incendie de l'agglomération de La Tuque.

_____

Mme Ghazal (Mercier) fait une déclaration afin d'aborder l'enjeu de la précarité menstruelle dans le cadre de la Campagne Rouge.

_____

Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Danielle Tondreau pour ses 50 ans de carrière en enseignement de la danse.

_____

À 13 h 54, M. le président suspend les travaux pour quelques instants.

_____

Les travaux reprennent à 14 h 03.

_____

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Girard, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 90 Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **965** en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 90.

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, dépose :

L'Entente administrative de gestion entre la Société du Plan Nord et le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.
(Dépôt n° 2521-20210504)

Puis, au nom de M. Bonnardel, ministre des Transports, il dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020 de la Société de l'assurance automobile du Québec.

(Dépôt n° 2522-20210504)

Enfin, il dépose :

La réponse à la question écrite n° 193 concernant la mise en place de mesures spécifiques pour protéger les aînés des hausses de loyer, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 9 février 2021 par M. LeBel (Rimouski);

(Dépôt n° 2523-20210504)

La réponse à la question écrite n° 216 concernant le jugement rendu le 14 avril 2020 par l'honorable juge Claude Dallaire, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 18 mars 2021 par M. Tanguay (LaFontaine);

(Dépôt n° 2524-20210504)

La réponse à la question écrite n° 217 concernant l'amélioration des pratiques linguistiques au sein des ministères et organismes du Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 18 mars 2021 par Mme David (Marguerite-Bourgeoys);

(Dépôt n° 2525-20210504)

La réponse à la question écrite n° 225 concernant le projet minier de Nouveau Monde Graphite Inc., inscrite au *Feuilleton et préavis* du 31 mars 2021 par Mme Ghazal (Mercier).

(Dépôt n° 2526-20210504)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant les prix des logements dans le secteur de l'immobilier; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec Mme Laforest, ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Mme St-Pierre (Acadie), Mme Ghazal (Mercier), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Thouin (Rousseau), propose :

> QUE l'Assemblée nationale souligne le 50e anniversaire du glissement de terrain de Saint-Jean-Vianney, au Saguenay, survenu le 4 mai 1971;
>
> QU'elle honore la mémoire des 31 personnes qui ont tragiquement perdu la vie dans cette catastrophe naturelle;
>
> QU'elle manifeste sa solidarité envers les proches des disparus ainsi qu'à l'endroit de ceux et de celles qui ont vécu ce drame;
>
> QU'elle salue l'installation d'un mémorial sur le site de la tragédie par la Ville de Saguenay;
>
> QU'elle souligne que, le 4 mai 2021, cet événement a été officiellement désigné, en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, en tant qu'événement historique;
>
> Enfin, que les membres de l'Assemblée nationale observent une minute de silence en mémoire des victimes de cet événement.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **966** en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence.

_____

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Girard, ministre des Finances, conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Marissal (Rosemont), M. Ouellet, leader du troisième groupe d'opposition, Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Thouin (Rousseau), propose :

> QUE l'Assemblée nationale souligne le 100e anniversaire la Société des alcools du Québec;
>
> QU'elle reconnaisse le rôle de la SAQ dans l'histoire et l'évolution de la société québécoise et de sa culture;
>
> QU'elle reconnaisse que la SAQ place l'éthique de vente, qui comprend notamment la vente et la consommation responsable des produits qu'elle offre à ses clients, au centre de toutes ses décisions d'affaires;
>
> QU'elle reconnaisse la SAQ comme un joueur important dans l'achat de vins et spiritueux, au Québec, au Canada et dans le monde et sa contribution à l'économie dans toutes les régions du Québec;
>
> QU'elle reconnaisse la passion et le savoir-faire de ses 7 500 employés engagés à offrir aux Québécois un monde de découverte avec plus de 35 000 produits provenant de 3 700 fournisseurs issus de 80 pays;

Finalement, qu'elle reconnaisse l'engagement de la SAQ dans la promotion des produits québécois et son soutien à l'industrie des vins et des spiritueux d'ici.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **967** en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

_____

M. Derraji (Nelligan), conjointement avec M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. Gaudreault (Jonquière), Mme Fournier (Marie-Victorin) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs du 1er mai; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

_____

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 86, Loi concernant la dévolution de la couronne, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques le mardi 25 mai 2021, de 9 h 30 à 10 h 30 et après les affaires courantes vers 15 h 30 à 19 heures;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

M. Patrick Taillon, professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval
M. Marc Chevrier, professeur au Département des sciences politiques de l'UQAM
Barreau du Québec

Mme Eugénie Brouillet, professeure à la Faculté de droit de l'Université Laval
M. André Binette, juriste en droit constitutionnel

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 5 minutes 34 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 43 secondes pour l'opposition officielle, 56 secondes au deuxième groupe d'opposition, 56 secondes au troisième groupe d'opposition et finalement 51 secondes au député indépendant;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 16 minutes 15 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 50 secondes pour l'opposition officielle, 2 minutes 43 secondes pour le deuxième groupe d'opposition, 2 minutes 43 secondes pour le troisième groupe d'opposition et 2 minutes 30 secondes pour le député indépendant;

QUE les témoins auditionnés puissent l'être par visioconférence;

QU'une suspension de 10 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme;

QUE la ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **968** en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, convoque :

— la Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2021-2022 du volet « Immigration, francisation, diversité et inclusion » du portefeuille « Immigration, Francisation et Intégration »;

— la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2021-2022 du volet « Capitale-Nationale » du portefeuille « Sécurité publique ».

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, il convoque :

— la Commission des finances publiques, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2021-2022 du volet « Conseil du trésor » du portefeuille « Conseil du trésor et Administration gouvernementale ».

_____

À 15 h 16, conformément à l'article 282 du Règlement, M. le président lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 5 mai 2021, à 9 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Girard, ministre des Finances :

(Vote n° 965)

POUR - 118

Allaire (*CAQ*)
Anglade (*PLQ*)
Arcand (*PLQ*)
Arseneau (*PQ*)
Asselin (*CAQ*)
Bachand (*CAQ*)
Barrette (*PLQ*)
Bélanger (*CAQ*)
Benjamin (*PLQ*)
Bérubé (*PQ*)
Birnbaum (*PLQ*)
Blais (*CAQ*)
(*Prévost*)
Blais (*CAQ*)
(*Abitibi-Ouest*)
Bonnardel (*CAQ*)
Boulet (*CAQ*)
Boutin (*CAQ*)
Bussière (*CAQ*)
Caire (*CAQ*)
Campeau (*CAQ*)
Carmant (*CAQ*)
Caron (*CAQ*)
Charbonneau (*PLQ*)
Charest (*CAQ*)
Charette (*CAQ*)
Chassé (*CAQ*)
Chassin (*CAQ*)
Ciccone (*PLQ*)
D'Amours (*CAQ*)
Dansereau (*CAQ*)
David (*PLQ*)
Derraji (*PLQ*)
Dorion (*QS*)
Dubé (*CAQ*)
Dufour (*CAQ*)
Émond (*CAQ*)
Fitzgibbon (*CAQ*)
Fontecilla (*QS*)
Fortin (*PLQ*)
Foster (*CAQ*)
Fournier (*IND*)
Gaudreault (*PQ*)
(*Jonquière*)
Ghazal (*QS*)
Girard (*CAQ*)
(*Lac-Saint-Jean*)
Girard (*CAQ*)
(*Groulx*)
Girault (*CAQ*)
Grondin (*CAQ*)
Guilbault (*CAQ*)
Guillemette (*CAQ*)
Hébert (*CAQ*)
Hivon (*PQ*)
Isabelle (*CAQ*)
Jacques (*CAQ*)
Jeannotte (*CAQ*)
Jolin-Barrette (*CAQ*)
Julien (*CAQ*)
Kelley (*PLQ*)
Labrie (*QS*)
Lachance (*CAQ*)
Lacombe (*CAQ*)
Laforest (*CAQ*)
Laframboise (*CAQ*)
Lafrenière (*CAQ*)
Lamontagne (*CAQ*)
Lamothe (*CAQ*)
Lavallée (*CAQ*)
LeBel (*CAQ*)
(*Champlain*)
Lecours (*CAQ*)
(*Lotbinière-Frontenac*)
Lecours (*CAQ*)
(*Les Plaines*)
Leduc (*QS*)
Lefebvre (*CAQ*)
Legault (*CAQ*)
Leitão (*PLQ*)
Lemay (*CAQ*)
Lemieux (*CAQ*)
Lessard-Therrien (*QS*)
Lévesque (*CAQ*)
(*Chauveau*)
Lévesque (*CAQ*)
(*Chapleau*)
Maccarone (*PLQ*)
Marissal (*QS*)
Martel (*CAQ*)
Massé (*QS*)
McCann (*CAQ*)
Melançon (*PLQ*)
Ménard (*PLQ*)
Montpetit (*PLQ*)
Nadeau-Dubois (*QS*)
Nichols (*PLQ*)
Ouellet (*PQ*)
Perry Mélançon (*PQ*)
Picard (*CAQ*)
(*Soulanges*)
Polo (*PLQ*)
Poulin (*CAQ*)
Proulx (*CAQ*)
(*Côte-du-Sud*)
Proulx (*CAQ*)
(*Berthier*)
Provençal (*CAQ*)
Reid (*CAQ*)
Richard (*PQ*)
Rizqy (*PLQ*)
Roberge (*CAQ*)
Robitaille (*PLQ*)
Rotiroti (*PLQ*)
Rouleau (*CAQ*)
Rousselle (*PLQ*)
Roy (*PQ*)
(*Bonaventure*)
Roy (*CAQ*)
(*Montarville*)
Samson (*CAQ*)
Sauvé (*PLQ*)
Schneeberger (*CAQ*)
Simard (*CAQ*)
Skeete (*CAQ*)
St-Pierre (*PLQ*)
Tanguay (*PLQ*)
Tardif (*CAQ*)
(*Laviolette–Saint-Maurice*)
Tardif (*CAQ*)
(*Rivière-du-Loup–Témiscouata*)
Thériault (*PLQ*)
Tremblay (*CAQ*)
Weil (*PLQ*)
Zanetti (*QS*)

Sur la motion de M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec Mme Laforest, ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Mme St-Pierre (Acadie), Mme Ghazal (Mercier), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Thouin (Rousseau) :

(Vote n° 966)

(*Identique au vote n° 965*)

_____

Sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Marissal (Rosemont), M. Ouellet, leader du troisième groupe d'opposition, Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Thouin (Rousseau) :

(Vote n° 967)

(*Identique au vote n° 965*)

_____

Sur la motion de M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement :

(Vote n° 968)

(*Identique au vote n° 965*)

_____